

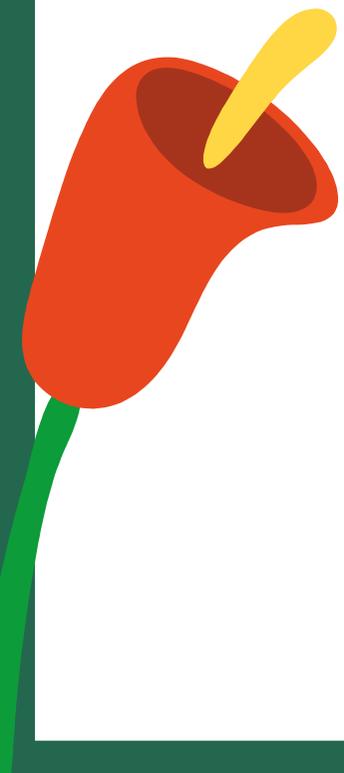


*Villes et Villages
Fleuris,
le label du bien vivre
durable*

Remise des prix
Occitanie
9 décembre 2024



Le label



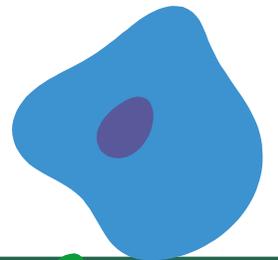
Un label historique, partenaire des collectivités

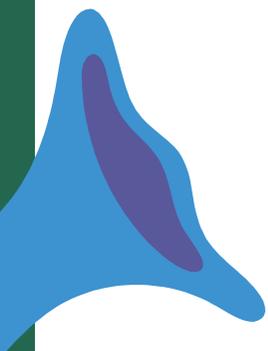
- 65 ans d'existence
- Un label qui répond aux grands enjeux environnementaux
- Et qui accompagne les collectivités dans leur transition écologique



Un label fondé sur 3 piliers principaux

- L'amélioration durable de la qualité de vie
- La préservation de l'environnement
- La promotion et l'attractivité des territoires





Quelques chiffres

- **4 660 communes labellisées en France**

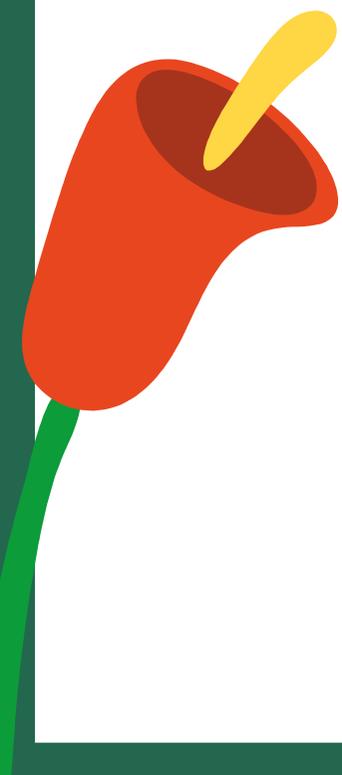
Dont **230** communes en Occitanie

- **286 communes labellisées 4 fleurs en France**

Dont **13** communes en Occitanie

- Près de **2 000 membres du jury** sillonnent le territoire français chaque année
 - **12 régions et 83 départements** engagés dans la démarche « Villes et Villages Fleuris »
- 

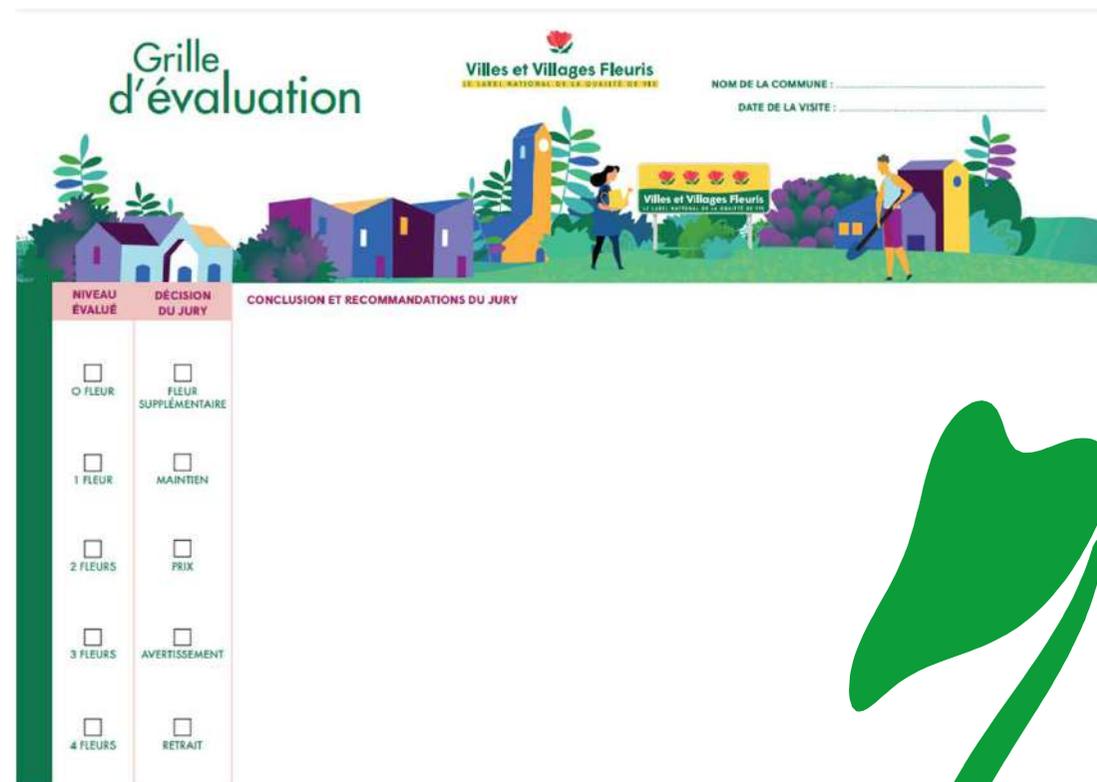
*L'évaluation
des
communes*



Evaluer pour valoriser et progresser

Un **référentiel technique**, pour

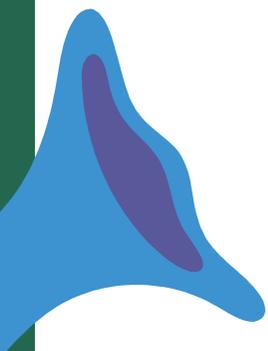
- Structurer les politiques publiques
- Favoriser la transversalité des équipes
- Accompagner et valoriser le progrès



The image shows a 'Grille d'évaluation' (Evaluation Grid) for 'Villes et Villages Fleuris'. The header includes the title 'Grille d'évaluation' and the logo 'Villes et Villages Fleuris LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE'. There are fields for 'NOM DE LA COMMUNE : _____' and 'DATE DE LA VISITE : _____'. Below the header is an illustration of a village scene with houses, trees, and people. The grid itself has three columns: 'NIVEAU ÉVALUÉ', 'DÉCISION DU JURY', and 'CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DU JURY'. The 'NIVEAU ÉVALUÉ' column has five rows with checkboxes for '0 FLEUR', '1 FLEUR', '2 FLEURS', '3 FLEURS', and '4 FLEURS'. The 'DÉCISION DU JURY' column has five rows with checkboxes for 'FLEUR SUPPLÉMENTAIRE', 'MAINTIEN', 'PRIX', 'AVERTISSEMENT', and 'RETRAIT'. The 'CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DU JURY' column is empty.

NIVEAU ÉVALUÉ	DÉCISION DU JURY	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DU JURY
<input type="checkbox"/> 0 FLEUR	<input type="checkbox"/> FLEUR SUPPLÉMENTAIRE	
<input type="checkbox"/> 1 FLEUR	<input type="checkbox"/> MAINTIEN	
<input type="checkbox"/> 2 FLEURS	<input type="checkbox"/> PRIX	
<input type="checkbox"/> 3 FLEURS	<input type="checkbox"/> AVERTISSEMENT	
<input type="checkbox"/> 4 FLEURS	<input type="checkbox"/> RETRAIT	





68 critères répartis en 7 grands thèmes

1. Visite du jury
 2. Mise en œuvre du projet municipal
 3. Animation et promotion de la démarche
 4. Patrimoine végétal et fleurissement
 5. Gestion environnementale
 6. Qualité de l'espace public
 7. Pertinence des aménagements en fonction des lieux
- 

Patrimoine végétal et fleurissement

Comment la commune favorise-t-elle la diversité botanique sur son territoire ?

S'assure-t-elle de planter les bonnes essences au bon endroit ?

La commune procède-t-elle à un inventaire et à un diagnostic du patrimoine végétal ?

Dispose-t-elle d'un plan de renouvellement du patrimoine arboré et arbustif ?

Souligne-t-elle son identité par des réalisations paysagères créatives ?

Comment s'effectue l'harmonie des compositions florales ?

4. PATRIMOINE VÉGÉTAL

	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ
Arbres				
Gestion, qualité d'entretien et mesures de protection		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Renouvellement		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Diversité botanique		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Arbustes, plantes grimpantes				
Gestion, qualité d'entretien et mesures de protection		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Renouvellement		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Diversité botanique		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Pelouses, prairies, gazons, couvre-sois, plantes mellifères/nectarifères				
Gestion et qualité d'entretien en fonction des lieux		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Pertinence de la gamme végétale en fonction des lieux	✖	☆☆	☆☆	☆☆☆☆
Fleurissement				
Pertinence de la gamme végétale (diversité, identité) en fonction des lieux		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Pertinence des techniques et supports de plantation		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Intégration paysagère et identitaire (associations végétales, couleurs, volumes, structures)		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Gestion et qualité d'entretien		✖	☆☆☆☆	☆☆☆☆



Gestion environnementale

5. GESTION ENVIRONNEMENTALE	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ
Actions en faveur de la biodiversité				
Connaissance et inventaire		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Protection		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Sensibilisation		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Actions en faveur des ressources naturelles				
Connaissance et protection des sols		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Gestion de l'eau (ressources et usages)		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Limitation et valorisation des déchets verts		☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Méthodes alternatives d'entretien		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	☆☆	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Autres actions contre le changement climatique (îlots de fraîcheur, désartificialisation des sols, etc)	☆☆	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆

Quels sont les outils mis en place pour connaître, inventorier et protéger la biodiversité ?

Quels partenaires sont associés à la réalisation des projets environnementaux ?

Comment sont assurées la protection et la valorisation des ressources naturelles ?

Quelles sont les méthodes alternatives d'entretien des espaces verts et des sols ?

La commune est-elle à l'initiative d'actions innovantes permettant de lutter contre le changement climatique ?



Le jury

- Les communes sont évaluées tous les 3 ans
- Par un jury régional pour les 1 à 3 fleurs
- Par un jury national pour les 4 fleurs et prix spéciaux
- Composé généralement de 4 experts : élus, techniciens des collectivités, professionnels du paysage, de l'horticulture, de l'aménagement, de l'environnement et du tourisme



Nîmes

10 ans de la 4^{ème} fleur

- Une belle harmonie entre histoire et nature
- Une ville verte avec 96 m² de nature par habitant
- Des aménagements remarquables et des projets à venir
- Des actions citoyennes de proximité
- Un cadre de vie où il fait bon vivre.



Merci de votre attention

